



DECLARATION LIMINAIRE AU CHSCT DU 3 DECEMBRE 2015

Les attentats de Paris ont provoqué une indignation, une tristesse et un désarroi profonds en France et au-delà de nos frontières.

Ces attentats, perpétrés sur des lieux de culture et de vie, frappent et concernent chacune et chacun d'entre nous, toutes les populations de toutes religions, origines ou nationalités et particulièrement la jeunesse.

C'est pourquoi Solidaires Finances exprime son émotion mais assure aussi que rien ne saurait remettre en cause sa détermination à lutter contre toutes les atteintes à la démocratie, à la paix et aux libertés.

Nous saluons la mobilisation extraordinaire de l'ensemble des agents des services et entreprises publics, qui montrent en chaque circonstance, leur engagement au service des populations.

Les agents des finances sont touchés au même titre que l'ensemble des citoyens attachés aux valeurs démocratiques et républicaines.

Nos revendications demeurent plus que jamais légitimes et urgentes à satisfaire pour assurer un service public efficace et de qualité, encore plus indispensable dans la période. Pour pouvoir répondre aux besoins de la population, les services de l'Etat, y compris dans les ministères financiers, doivent disposer de moyens à la hauteur des enjeux.

Le CHSCTM du 14 octobre 2015 a entériné le fait que Bercy n'est pas prioritaire. En effet, si son budget poursuit inexorablement sa baisse, moins 32 millions d'euros, cela se traduit également par 2 568 nouvelles suppressions d'emplois, sources de dégradation des conditions de travail, de santé au travail ! Nous en sommes donc à plus de 45 000 suppressions d'emplois depuis 2002 !!!

Pour Solidaires Finances, cela illustre l'instrumentalisation de la pseudo contrainte budgétaire au nom de la sacro-sainte exemplarité de nos ministères ; contrainte qui n'est ni fondée, ni légitime. En dépit de tous les discours teintés de volontarisme des Ministres successifs, qui, pour la plupart, ont reconnu la gravité de la situation et la part de responsabilité de l'Administration, ces choix se font au détriment de la santé au travail des agents et de leurs conditions de travail. Il suffit de se référer à l'évolution des indicateurs de santé, tels qu'ils ressortent du rapport annuel de la Médecine de prévention, pour constater que les situations de souffrance au travail ne cessent d'augmenter.

Au lendemain des attentats du 13 novembre 2015, devant le Parlement réuni en congrès, le Président de la République a annoncé des dépenses supplémentaires pour renforcer certains services de l'Etat, dont les douanes au sein de « Bercy ». Il a déclaré assumer ces dépenses en avançant que le pacte de sécurité primait le pacte de stabilité. Première organisation syndicale de « Bercy », la fédération Solidaires Finances prend acte de la création de postes au sein des douanes, mais précise que celles-ci s'élèveront à 530 postes « nets » en deux ans. En effet, sur les 1000 créations prévues s'imputeront les suppressions d'emplois prévues pour 2016 et 2017 (soit 215 en 2016 et 255 en 2017). Il y a de quoi être pour le moins étonnés de voir que les suppressions d'emplois prévues dans

une loi de finances 2016 non votée (donc non applicable) et une loi de finances 2017 dont le contenu ne sera connu qu'en septembre 2016 sont considérées comme « actées »...

Ces annonces d'urgence ciblées sur la sécurité négligent une dimension essentielle : « frapper les réseaux terroristes et mafieux au portefeuille ». Pour cela, il eut fallu annoncer des orientations précises visant également le renforcement des services de l'État engagés dans la lutte contre la délinquance financière. Si les douanes, la justice et la police y participent, la Direction Générale des Finances Publiques (DGFIP), via ses services de recherche et de contrôle par exemple, est également concernée mais a été oubliée...

Concernant l'ordre du jour :

Solidaires Finances dénonce une nouvelle fois la lourdeur de l'ordre du jour ainsi que le manque de lisibilité des documents présentés et l'utilisation abusive de sigles.

A la DRFiP, la mise en place des IFU uniques aux SIE de Lille Nord et Dunkerque n'est qu'un grossier subterfuge destiné à dissimuler la pénurie chronique d'effectifs. Cette nouvelle organisation dégradera encore plus les conditions de travail des agents.

Pour l'aménagement de la paierie régionale de la future région NPdC-Picardie, nous relevons à nouveau que l'implantation du siège de la future région n'est pas encore établie et sera déterminée par son futur président. Est-il pertinent de procéder aux aménagements de la paierie de Lille sans connaître l'implantation du siège de la future région ?

Concernant les travaux au CFP de Cambrai, si Solidaires Finances se satisfait de la réalisation imminente des travaux de désamiantage, nous attirons l'attention de ce comité sur les nombreuses interpellations faites par Solidaires Finances auprès de la DRFiP depuis plusieurs années. Il est regrettable de devoir attendre l'arrivée d'autres administrations pour avoir une annonce de réalisation de travaux.

Que dire des travaux de sécurisation de l'accueil de la trésorerie de Saint-André ? Ca ne peut pas être pire que maintenant.

Quant aux projets de travaux pour l'accueil du CFP de Roubaix, Solidaires Finances constate que l'administration partage enfin son diagnostic : l'accueil est inadapté au flux d'usager, et pire, ne répond pas aux impératifs de sécurité. Nous dénonçons la pauvreté du document qui ne précise même pas le nombre de box d'accueil secondaire et la piètre qualité du plan fourni. Face aux problématiques récurrentes rencontrées à l'accueil de ce centre et afin de s'assurer de la qualité du projet, Solidaires Finances demande la visite sur site d'une délégation du CHSCT en amont et en aval de la réalisation des travaux.

La mise en place de la caisse unique dans les CFP a également pour but de gérer la pénurie d'effectifs. Si le risque lié à la manipulation de valeurs sera réduit, les files d'attente seront allongées, ce qui accentuera les risques psycho-sociaux pour les caissiers.

Solidaires Finances s'insurge contre la proposition d'externalisation de la rédaction des PV de ce comité. En effet, la rédaction de ce document par un(e) secrétaire de l'administration des Finances est la garantie du respect du secret et de la confidentialité des débats.

Enfin, Solidaires Finances s'étonne que l'expérimentation du travail à distance dans les SIE à la DRFiP Nord n'ait pas encore fait l'objet d'une présentation à ce comité.